



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2022

Nombre des membres
du Conseil Municipal

sous la présidence de **Monsieur Bruno BIANCHIN, Maire**

Etaient présents tous les conseillers sauf : Mme SPANNAGEL (proc. à Mme KEMPENICH), M. RIOTTE (proc. à M. PIERSON), Mme NAVEL (proc. à M. LABRE), M. ALBERT (proc. à M. BIANCHIN), M. SOUCHON (proc. à Mme DYDUCH)

Mme BASBAGILL, M. PASKIEWICZ et M. CHAPPELLIER excusés

élus : 29
en fonction : 29
présents : 21

N° 16 – SUBVENTIONS: Attribution des subventions aux associations pratiquant un sport de compétition

Rapporteur : M. KOPPERS

Par délibération en date du 28 février 2022 un acompte a déjà été versé aux associations pratiquant un sport de compétition.

Les demandes de subvention ont été examinées par votre commission « Sports et Vie associative » qui s'est réunie le 17 novembre 2022.

Il vous est proposé de **VERSER** à chacun des sports de compétition le solde de subvention suivant :

Il est ensuite procédé au vote des subventions association par association :

- Espoir Sportif Faulquemont-Créhange : 3 475 € : 25 voix pour et 1 abstention

MM. BLANCHARD et MILAZZO quittent la salle et ne prennent pas part au vote de la subvention ESCF Tennis de Table :

- ESCF Tennis de Table : 1 695 € : 20 voix pour et 4 contre
- ESCF Athlétisme : 1 575 € : 25 voix pour et 1 abstention
- Judo Club Faulquemont-Créhange : 895 € : unanimité
- Boxe Française Savate Créhange-Faulquemont : 485 € : unanimité
- La Quille Sportive : 490 € : unanimité
- Association de Badminton Créhange-Faulquemont : 160 € : unanimité
- Pétanque « La Fanny » : 295 € : unanimité
- L'Arc Faulquinois : 240 € : unanimité



- La Bourrasque : 175 € : unanimité
- Twirling Club de Faulquemont-Créhange : 175 € : unanimité

-0-

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Bruno BIANCHIN

Accusé de réception en préfecture
057-215702093-20221212-DCM121222P16-DE
Date de télétransmission : 13/12/2022
Date de réception préfecture : 13/12/2022